

MAIRIE DE SOLAURE EN DIOIS
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2020

Membres en

Exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Date convocation : 06/10/2020

L'an deux mille vingt, le quatorze octobre à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de Solaure en Diois,
régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au
nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. MOLLARD Maurice, Maire.

Présents: ALLEMAND Marie-France, MOLLARD Maurice, BONNARD Alain, BONNET Yves, CARRER
Jacqueline, CHANAS David, DELORT Sandy, FRAUD Jean-Pierre, GROSDIDIER Maryse, LIOTARD Régis,
ROUX Jean-Michel,

Absents excusés avec pouvoir :

Absents : DESTRAIT Florence, LAGIER Jean-Claude, MONNOT Marie-Christine, REY Olivier,

Secrétaire: ROUX Jean-Michel

43 Taux de la taxe d'aménagement :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire le taux actuel de la taxe
d'aménagement fixé à 3%.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,

Maurice MOLLARD

